

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Annulation de la Conférence ministérielle de l'OMC en raison de la pandémie

La pandémie de COVID-19 a mis un frein à la plupart des activités en Suisse depuis la mi-mars, étant donné la croissance rapide du nombre de personnes infectées au pays, plus particulièrement dans le canton du Tessin, la région italophone du sud de la Suisse. Le Tessin a une frontière commune avec l'Italie, l'un des épicentres du coronavirus en Europe, tout comme l'Espagne.

Le 15 mars, les Membres de l'OMC ont été informés que les réunions étaient suspendues jusqu'à la fin avril.

« Compte tenu des faits nouveaux survenus en relation avec le virus COVID-19 et après une réunion avec les organismes des Nations Unies et les observateurs à Genève, il a été décidé de suspendre toutes les réunions à l'OMC jusqu'à la fin avril 2020. Cette décision sera réexaminée selon qu'il sera approprié », a déclaré le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo.

« En outre, tout le personnel du Secrétariat de l'OMC (à l'exception des personnes indispensables sur place) doit travailler à domicile jusqu'à la fin du mois de mars 2020. Cette décision sera réexaminée d'ici la fin mars », a-t-il ajouté.

Les Membres ont néanmoins essayé de tenir des rencontres virtuelles pour discuter de certains des enjeux les plus urgents à l'ordre du jour, comme les subventions à la pêche, mais cela s'est avéré difficile. M. Azevêdo, entre-temps, continue de rencontrer les délégations clés pour discuter des prochaines étapes de la CM12 à la suite de l'annulation par le gouvernement du Kazakhstan de la Conférence ministérielle qui devait avoir lieu du 8 au 11 juin à Nur-Sultan.

Une réunion s'est tenue le 23 mars pour discuter d'options de dates et de lieux pour la CM12. Aucune décision ferme n'a été prise, mais on a suggéré de tenir la CM12 vers la fin 2020 ou même plus tard en 2021, a affirmé une source informée.

Les négociateurs en agriculture s'échangeront des commentaires par écrit

Étant donné la suspension des activités, le groupe de négociation sur l'agriculture s'engage à continuer à travailler sur le rapport du président, « Éléments et processus en vue d'un résultat possible dans le domaine de l'agriculture à la douzième Conférence ministérielle », distribué le 14 février. Le président, l'ambassadeur Deep Ford (Guyana), a invité les Membres à demeurer actifs durant la période de confinement imposée par les autorités suisses.

La meilleure solution de rechange aux réunions serait de continuer à exprimer des points de vue sur les divers enjeux par écrit sur son rapport ou sur toute nouvelle proposition présentée par les Membres, a-t-il souligné.

« Avec détermination et flexibilité, les Membres pourraient faire des progrès et avancer vers la réalisation de notre objectif collectif visant à établir un système de commerce des produits agricoles équitable et axé sur le marché, capable de surmonter efficacement les difficultés et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable », a écrit M. Ford.

Les Membres ont jusqu'à la mi-avril pour envoyer leurs points de vue au secrétariat de l'OMC, qui les compilera en un seul document. On espère que d'ici la fin avril, la croissance du nombre de cas infectés s'atténuera et que certains travaux pourront reprendre.

Urgence, complexité et chronologie

Avant la suspension de toutes les activités de l'OMC, l'état actuel en agriculture se résumait à trois mots : urgence, complexité et chronologie.

Le soutien interne demeure central à l'ordre du jour des Membres. Ces derniers seraient prêts à l'unanimité à s'attaquer à un plafond numérique fondé sur la proposition du Groupe de Cairns qui appelle à une

réduction de moitié des dépenses liées au soutien interne d'ici 2030. La plus grande question dans cette section demeure de savoir quelles sous-catégories les Membres considéreraient dans la réduction (c.-à-d. MGS [mesure globale de soutien] seulement, MGS + soutien *de minimis* [niveaux minimaux de soutien interne permis même s'il a un effet de distorsion des échanges – jusqu'à 5 % de la valeur de production pour les pays développés, et 10 % pour les pays en développement] ou tout le soutien de l'article 6).

Concernant l'accès aux marchés, les Membres souhaitent une plus grande transparence à l'égard des tarifs appliqués. Plusieurs appuient l'inclusion de la simplification des tarifs, c'est-à-dire les équivalents ad valorem (la conversion des droits non ad valorem en droits ad valorem) et de l'amélioration de l'administration des contingents tarifaires

(CT) parmi les résultats escomptés en matière d'accès aux marchés.

D'un autre côté, les enjeux qui étaient généralement reconnus comme étant difficiles pour la CM12 comprenaient le coton (c.-à-d. l'élimination du soutien interne) étant donné le petit nombre de pays que cela concerne, et la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire (DSP) et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) en raison des préoccupations constantes à l'égard des traitements spéciaux et différenciés.

L'ambassadeur Ford avait alors insisté sur le mot « chronologie », appelant les Membres à se concentrer sur les enjeux qui sont le plus près d'un accord. Il a demandé à ce que ces parties des pourparlers soient traitées avec une plus grande urgence.

Genève en bref est publié une fois par mois par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs d'œufs du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement en matière d'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

